

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AJACCIO - 2001 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 05/07/2024 - 2344 - 2002 B 00253 - 441 839 818 - A RIVIERA

YVES BEGON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM
26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
y.begon@aaci-conseils.fr

A RIVIERA
S.A.R.L.
Siège Social :
360 Strada di Puretta di Ciacconu
20137 LECCI
CAPITAL 7 500 €

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la S.A.R.L. en S.A.S.

Aux Associés,

En ma qualité de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce et de l'article L. 223.-43 du même code par décision des associés en date du 10 juin 2024, j'ai établi le présent rapport afin de :

- vous présenter mon analyse de la situation de votre société,
- vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire à la transformation sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Les comptes arrêtés au 30.09.2023 qui n'ont fait l'objet de ma part ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les éléments suivants :

	Bilan au 30.09.2023	Bilan au 30.09.2022
Immobilisations corporelles	62 627	3 081
Immobilisations financières	218	200
Créances	484 054	82 693
Valeurs mobilières de placement	130 000	0
Trésorerie	185 161	994 028
Charges constatées d'avance	0	3 232
Emprunts auprès d'établissement de crédit	26 135	28 798
Emprunts et dettes financières diverses	728 440	569 219
Compte-courant	727 704	568 484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 501	63 544
Dettes fiscales et sociales	7 279	100 384
Autres dettes	26 928	41 223
Résultat d'exploitation	-1 071 602	-205 537
Résultat net	-888 059	608 127

Le capital est de 7 500 € et les capitaux propres sont de 293 829 € au 30.09.2023.

Mission du Commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des éléments survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Saint-Etienne,
Le 25 juin 2024

Le Commissaire à la transformation
YVES BEGON

